

Le 14 juin 2010

Statistiques Belgocontrol : mouvements mai 2010

Belgocontrol, l'entreprise publique autonome en charge de la sécurité de la navigation aérienne dans l'espace aérien civil et sur les aéroports publics belges, présente ses résultats du mois de mai 2010 au niveau du nombre de mouvements contrôlés tant à Bruxelles National que sur les aéroports régionaux et en survol.

Belgocontrol a géré en mai 2010 un total de 97.567 mouvements, soit une diminution de 2,74 % (2.748 mouvements) par rapport au même mois de l'année précédente (100.315 mouvements). Bien que moins conséquent qu'en avril, le nuage de cendres du volcan islandais a encore perturbé le trafic aérien en mai.

Bruxelles National

Le mois de mai 2010 a enregistré 20.195 mouvements, soit une diminution de 2,82 % par rapport au même mois en 2009 (20.780 mouvements).

Le trafic aérien contrôlé par CANAC

Le centre CANAC gère tous les mouvements dans les espaces aériens civils contrôlés au-dessus de la Belgique, du sol au niveau de vol 245, et du Grand-Duché de Luxembourg, entre les niveaux de vol 135 et 245.

CANAC a contrôlé 47.502 mouvements en mai 2010, en légère baisse (-0,88 %) par rapport à la même période l'an passé (47.924).

Les aéroports régionaux

L'ensemble des quatre aéroports régionaux a enregistré un total de 29.870 mouvements en mai 2010, à comparer à 31.611 mouvements en mai 2009, soit une baisse de 1.741 (mouvements) (-5,51 %).

Contact:

Le nombre total de mouvements IFR « régionaux », qui était de 10.990 mouvements en mai 2009, a augmenté de 908 unités, soit 8,26 % pour atteindre 11.898 mouvements en mai 2010.

Les vols VFR passent de 20.621 mouvements en mai 2009 à 17.972 mouvements pour le même mois de cette année, soit une baisse de 2.649 unités (-12,85 %).

Par importance en nombre de mouvements totaux, Charleroi se classe premier (8.909), suivi par Ostende (8.544), Anvers (7.166) et Liège (5.251). Rappelons qu'à Liège Belgocontrol assure le contrôle aérien uniquement les nuits en semaine et 24h/24 les week-ends. Les mouvements contrôlés par les militaires de jour en semaine ne sont donc pas comptabilisés dans nos chiffres. En nombre de mouvements IFR, le classement est différent. Charleroi est en tête (4.772), suivi de Liège (2.633), d'Ostende (2.529) et d'Anvers (1.964).

A **Anvers-Deurne**, 7.166 mouvements (1.964 IFR et 5.202 VFR) ont été enregistrés en mai 2010, soit une diminution de 16,17 % par rapport aux 8.548 mouvements (1.837 IFR et 6.711 VFR) à la même période de 2009. Augmentation des IFR (6,91 %) et diminution des VFR (-22,49%).

Charleroi-Brussels South enregistre 8.909 mouvements (4.772 IFR et 4.137 VFR) en mai 2010, soit une diminution de 4,29 % par rapport aux 9.308 mouvements (4.232 IFR et 5.076 VFR) à la même période de 2009. Les IFR augmentent de 12,76 % et les VFR diminuent de 18,50 %.

A **Liège-Bierset**, 5.251 mouvements (2.633 IFR et 2.618 VFR) ont été enregistrés en mai 2010, soit une augmentation de 17,03 % par rapport aux 4.487 mouvements (2.534 IFR et 1.953 VFR) un an auparavant. Les IFR augmentent de 3,91 % et les VFR de 34,05 %.

Ostende-Bruges enregistre 8.544 mouvements (2.529 IFR et 6.015 VFR) en mai 2010, en diminution de 7,81 % par rapport aux 9.268 mouvements (2.387 IFR et 6.881 VFR) de mai 2009. Les IFR augmentent de 5,95 %, et les VFR diminuent de 12,59 %.

Contact:



Pour information : IFR = Instrument Flight Rule = Vol aux instruments
VFR = Visual Flight Rule = Vol à vue

ANNEXE:
[statistics10-11.pdf](#)

Belgocontrol est une entreprise publique autonome créée en octobre 1998, dont la mission est de garantir la sécurité de la navigation aérienne dans les espaces aériens dont la Belgique est responsable. Sa zone d'activité s'étend du sol (au niveau des aéroports de Bruxelles National, Anvers, Charleroi, Liège et Ostende) jusqu'à 8.000 mètres au-dessus de la Belgique et de 4.500 à 8.000 mètres pour le Grand-Duché du Luxembourg. La région de contrôle située au-dessus de 8.000 mètres relève de la compétence du centre Eurocontrol de Maastricht qui gère de façon commune l'espace aérien supérieur belgo-luxembourgeois, néerlandais et de l'Ouest de l'Allemagne. Belgocontrol assure le contrôle aérien sur cinq aéroports publics, soit en permanence à Bruxelles National, Anvers, Charleroi, et Ostende, et à Liège toutes les nuits en semaine et les week-ends (les militaires assurent le contrôle de jour en semaine).

Contact:

press@belgocontrol.be - Tel. +32 2 206 20 07
Gsm +32 475 22 06 44 - Fax +32 2 206 20 35
Belgocontrol - Tervuursesteenweg 303
B-1820 Steenokkerzeel - www.belgocontrol.be